

le 23 JUIN 2022

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Daniel FRECHET, Maire de Commelle-Vernay (Loire), certifie que dans l'après-midi du JEUDI 22 JUIN 2022, vers 16h30, un violent orage de grêles a balayé l'ensemble de notre territoire avec des dégâts plus ou moins importants et notamment :

- Toitures endommagées sur des bâtiments publics (Salle omnisports, Vestiaires du foot etc ..)
- Abris de piscines ,vérandas , matériels de jardin endommagés sur des pavillons privés
- Nombreuses Toitures endommagées sur des pavillons privés
- Carrosseries et parebrises endommagés sur des véhicules stationnés ou en circulation sur le territoire.
- Chutes d'arbres et branches d'arbres sur la chaussée et/ou sur le domaine privé

Fait à Commelle-Vernay le 23/06/2022

Daniel FRECHET



Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué.